

# Élaboration du SDAASP du Territoire de Belfort

## Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

Programme partenarial 2019

### Partenaires

Conseil Départemental du Territoire de Belfort  
Préfecture du Territoire de Belfort

### Support / Format

A4 relié / PDF - 94 pages

### Référent / Contact

Pedro Hermenegildo / phermenegildo@autb.fr

### Conditions d'accès

téléchargeable sur [www.autb.fr](http://www.autb.fr)

> productions / équipements et services



## Le cadre législatif et les objectifs du SDAASP

La loi NOTRe a prévu pour chaque département l'élaboration d'un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Il vise l'amélioration de l'accès aux services essentiels à la vie quotidienne.

Les objectifs de l'élaboration du SDAASP sont de :

- faire un diagnostic croisant les besoins et l'offre de services ;
- définir un plan d'amélioration de l'accessibilité des services.



## Le calendrier de mise en œuvre

Le comité de pilotage du 18 juillet 2019 a validé le projet de schéma.

Il a été transmis pour avis aux organes délibérants des EPCI, au conseil régional, à la conférence territoriale de l'action publique et sera approuvé lors du conseil départemental en mai 2020.

À l'issue de ces délibérations, le préfet entérinera définitivement le schéma par voie d'arrêté préfectoral.

## Que propose le schéma départemental ?

Un programme d'actions pour une durée de six ans :

- construit à partir d'un diagnostic croisant les besoins et l'offre de services afin d'identifier les déficits existants en matière d'accessibilité aux services ;
- qui définit un plan d'amélioration de l'accessibilité des services. Le schéma prévoit aussi les indicateurs d'évaluation du programme et sa révision.

Le SDAASP du Territoire de Belfort s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- 1 : Faciliter l'accès aux droits et lutter contre le non-recours ;
- 2 : Améliorer l'accès des personnes les plus fragiles ;
- 3 : Accompagner la transformation numérique en favorisant l'accès et l'utilisation du numérique ;
- 4 : Développer la mobilité au sein du département pour faciliter l'accès aux services.

Axes stratégiques	Actions	Pilote	Partenaires	Délai de réalisation
Faciliter l'accès aux droits et lutter contre le non-recours	1.1 : Développer la mutualisation des services au public	CD 90 Préfecture	Services de l'État (DDCSPP...), CAF, CPAM, CCAS, Pôle Emploi, Associations	2019-2021
	1.2 : Accompagner les personnes les plus fragiles dans l'accès aux droits	Préfecture	DDFIP, La Poste	2019
	1.3 : Créer un guide pratique des lieux d'implantation des services au public pour l'accès aux droits	CPAM	La Poste, ARS, CAF	2022
Améliorer l'accès des personnes les plus fragiles	2.1 : Poursuivre l'implantation de maison de santé pluridisciplinaire	ARS	CD90, DDCSPP, Préfecture	2023
	2.2 : Renforcer l'offre d'accueil des jeunes enfants	CD 90	Soutien à la parentalité : PAS, Centres socioculturels, CAF, collèges... Enfance en danger : DASPMI, MIFE	Soutien à la parentalité : 2019-2020 Enfance en danger : la durée du SDAASP
	2.3 : Favoriser l'accompagnement de la dépendance sur le territoire territorial	CD 90	Communautés de communes, CAF, DDCSPP, CCAS, SAAD, Association Les Bons Enfants	2021
Accompagner la transformation numérique en favorisant l'accès et l'utilisation du numérique	3.1 : Améliorer la couverture numérique du département en réduisant les zones blanches et en développant le haut débit	Préfecture	CD90	2022
	3.2 : Favoriser l'implantation d'espaces numériques dans le département	Préfecture	Services de l'État, CD90, collectivités territoriales, La Poste	2019-2022
	3.3 : Développer des services dématérialisés avec accompagnement	Préfecture	Services de l'État, CD90, collectivités territoriales, CCI	2022
Développer la mobilité au sein du département pour faciliter l'accès aux services	4.1 : Poursuivre le développement des infrastructures routières, ferroviaires et cyclables	État, Région BFC, CD90	Collectivités territoriales	2022
	4.2 : Étendre le réseau de transport en commun aux territoires les plus éloignés des services	SMTC	Services de l'État, CD90	2022